



Dédougou, le 10 JUIL 2026

COMMUNIQUE

Appel à candidatures pour le recrutement de soixante (60) étudiants, dont dix (10) sur titre, en première année du Diplôme d'Ingénieur de Conception en Sciences de l'Environnement et du Développement Rural pour l'année universitaire 2026-2027

Le Camarade Président de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY (UDOC), *ex-Université de Dédougou (UDDG)*, informe le public qu'il est ouvert sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf>) pour la rentrée universitaire 2026-2027, un appel à candidatures pour le recrutement de **soixante (60) étudiants dont dix (10) sur titre, en première année du Diplôme d'Ingénieur de Conception à l'Institut des Sciences de l'Environnement et du Développement Rural (ISED R)**.

Les options de formation se présentent comme suit :

- ✓ **Agronomie ;**
- ✓ **Elevage ;**
- ✓ **Eaux, forêts et environnement ;**
- ✓ **Gestion intégrée de l'environnement.**

La formation dure trois (03) ans avec une première année en Tronc Commun et les deux (02) autres années en spécialité.

I. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce recrutement, les étudiants et les travailleurs ayant validé les **quatre (04) semestres (S1, S2, S3, et S4) en sciences biologiques** ou titulaires d'un DEUG II, d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), d'un Diplôme de Technicien Supérieur (DTS), d'une licence dans les domaines des Sciences et Technologies (ST), biologiques et agronomiques (agriculture, élevage, eaux et forêts et environnement) ou équivalents.

Les professionnels et les ressortissants de pays hors de l'UEMOA seront soumis à un recrutement sur titre.

II. COMPOSITION ET DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif d'acte de naissance en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée du diplôme de baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ou de l'attestation ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des semestres ou des années validés ;
- une autorisation d'inscription délivrée par le supérieur hiérarchique pour les candidats travailleurs de la fonction publique ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- un engagement à s'acquitter des frais de formation pour les professionnels et les ressortissants de pays hors de la zone UEMOA (formulaire d'engagement à télécharger dans l'espace de candidature sur la plateforme Campusfaso, à renseigner et à légaliser à la police nationale).

La procédure de dépôt du dossier de candidature est la suivante :

- 1) créer son Identifiant National d'étudiant (INE) pour ceux qui n'en disposent pas : aller sur <https://www.campusfaso.bf>, cliquer sur le menu **Orientation** et remplir le formulaire ; puis cliquer sur **Envoyer** et suivre les instructions ;
- 2) déposer en ligne son dossier de candidature : aller sur <https://www.campusfaso.bf> ; puis, avant de se connecter à son compte, cliquer sur le menu **Candidature** et suivre les instructions ;
- 3) joindre les documents numériques des pièces constitutives du dossier scannées en PDF.

N.B : Lors du dépôt du dossier de candidature, les candidats soumis au recrutement sur titre (professionnels) devront choisir l'intitulé de la filière **avec** la précision **SUR TITRE** à la fin (**DIPLOME D'INGENIEUR EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT RURAL SUR TITRE**). Les autres candidats devront choisir l'intitulé de la filière **sans** la précision **SUR TITRE** à la fin (**DIPLOME D'INGENIEUR EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**). 2) Les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas examinés.

III. FRAIS DE PARTICIPATION AU RECRUTEMENT

Les frais de participation au recrutement s'élèvent à **15 500 F** payables sur la plateforme <https://www.campusfaso.bf> par **Coris Money, Moov Money** ou **Orange Money**. Le paiement

de ces frais est obligatoire pendant le dépôt du dossier de candidature. Tout dossier déposé sans le paiement des frais de participation est invalide.

IV. FRAIS ANNUELS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

Les frais annuels d'inscription et de formation sont consignés dans le tableau ci-dessous :

STATUT	ADMIS	
	Frais d'inscription	Frais de formation
Etudiants zone UEMOA	15 000 FCFA	–
Professionnels zone UEMOA	50 000 FCFA	250 000 FCFA
Etudiants et professionnels hors zone UEMOA	250 000 FCFA	350 000 FCFA

N.B : Les paiements des frais sont soumis aux frais de la plateforme de paiement.

V. DEROULEMENT DU RECRUTEMENT

Le recrutement se fera **par sélection sur dossiers** sur la base des acquis académiques et professionnels.

Le calendrier du recrutement est le suivant :

- Période de candidature : **du 03/08/2026 à 00h00mn au 25/08/2026 à 23h59mn**
- Délibération et publication des résultats : **03/09/2026 au plus tard**
- Inscription des étudiants admis : **du 10 au 18/09/2026**
- Date de début des cours : **01/10/2026**
- Paiement d'au moins la première tranche des frais de formation pour les inscrits sur titre : **du 21 septembre au 30 novembre 2026 ;**
- Paiement du reliquat des frais de formation : **au plus tard le 30 mars 2027.**

N.B : Les travailleurs retenus à l'issue de la sélection sur dossiers devront fournir un engagement ou tout autre document attestant de leur disponibilité à suivre les cours en présentiel.

Pour toute information complémentaire, bien vouloir se présenter à la scolarité de l'ISED R sise à Sour, ou nous appeler ou nous contacter par WhatsApp au **+22676755351 / +22676752097**, ou nous écrire à l'adresse électronique suivante : **isedr.uddg@gmail.com**

Ampliations :

- VP-EIP
- ISED R
- DAOI
- DSI
- AC
- DAF
- Large diffusion

**P. Le Président & P/D,
Le Vice-Président Chargé des Enseignements,
des Innovations pédagogiques et de la
Professionnalisation**



Dr Lambiénou YE

Maître de Conférences

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

